

Envoyé en préfecture le 24/11/2023

Reçu en préfecture le 24/11/2023

Publié le

ID : 039-200086007-20231117-17_11_2023_09-DE



Commune **SAINT-HYMETIERE-SUR-VALOUSE**

39240 SAINT-HYMETIERE-SUR-VALOUSE

Séance du 17 Novembre 2023

Délibération 17-11-2023-09

Nombre de membres

En exercice 13

Présents : 13

Absents : 0

Nombre de vote 13

Pour 13 Contre : 0 Abstention : 0

Date de convocation : 13/11/2023

Domaine : **FINANCES LOCALES**

L'an deux mil vingt-trois le 17 novembre à 20 heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, le 13 novembre 2023 s'est réuni à St-Hymetière-Sur-Valouse sous la présidence de Monsieur Jean-Yves BUCHOT

PRESENTS : BONHOMME Gaëlle, BONJOUR Corinne, BORNAREL Fabien, BUCHOT Jean-Yves, DEPRES Claude, GADIOLET Marie-Agnès, GROS Anne-Marie, JOURDAN Thomas, NIEL Jérôme, NIEL Patrick, PICAUD-BERNET Jérôme, VERNE Adèle, VUITTON Adrien.

SECRETAIRE DE SEANCE : NIEL Patrick.

Objet : TARIFS SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal,

Fixe le tarif de location de la salle communale comme suit :

WEEKEND
CAUTION 1 000 €

La location comprend la salle + cuisine + vaisselle + chauffage + électricité + sono + vidéoprojecteur + balayage à faire.

RESIDENTS 340 €	EXTERIEURS 500€	ASSOCIATION COMMUNALE Gratuit pour manifestations inscrites au calendrier Ménage facturé pour manifestations avec recettes
--------------------	--------------------	---

LOCATION 1 JOURNEE (REUNION)

La location comprend le chauffage + la sono + électricité + balayage mais **sans la cuisine**.

RESIDENTS 150 €	EXTERIEURS 200 €	ASSOCIATION COMMUNALE Gratuit Ménage facturé pour manifestations avec recettes
--------------------	---------------------	--

LOCATION POUR ENTERREMENT

La location comprend le chauffage + la sono + électricité + balayage

TARIF : 150 €

Pour toutes les locations le ménage sera effectué par un prestataire et donc compris dans le tarif sauf les associations pour manifestations avec recettes.

Autorise M. le Maire a signé tout document relatif aux locations.

Ainsi ont délibéré et signé les membres présents.

Signature

le Maire BUCHOT Jean-Yves



Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture du Jura le 20/11/2023
et publication ou notification du 20/11/2023

Le Secrétaire

